

## Lancement du programme Fonds C Desjardins

# Desjardins bonifie son aide aux entreprises

Robert Champoux

rchampoux@sympatico.ca

**L**a direction du Centre financier aux entreprises Porte des Cantons-de-l'Est (CFE) a présenté le nouveau programme Fonds C Desjardins, le 16 février dernier. Pour l'occasion, les premiers récipiendaires de 2010 ont été présentés lors de ce point de presse.

En présence de plusieurs personnalités de la région, Serge Laflamme, directeur du CFE a dévoilé les grandes lignes du programme Fonds C Desjardins. Ce nouveau-né de l'institution financière ajoute de nouvelles dimensions au Fonds Création d'emploi qu'elle a elle-même lancé en 1997.

Le premier récipiendaire du fonds, Charles Fortin, d'Électrotech Automatisation Industrielle, est venu témoigner de l'importance qu'a eu cette aide pour son entreprise, aujourd'hui présente sur le marché mondial.

«À l'origine, j'étais un simple travailleur

autonome avec une idée. L'aide du Fonds m'a permis d'embaucher trois techniciens, et de vraiment démarrer l'entreprise».

### De nouveaux défis

Les nouveaux défis d'aujourd'hui ont amené Desjardins à repenser et élargir l'aide financière apportée par le Fonds. Outre les Caisses de Granby-Haute-Yamaska, celles de Brome-Missisquoi, de l'Ange-Gardien et de Waterloo participent à cette mesure.

«Depuis nos débuts, 52 entreprises ayant généré 146 emplois ont pu bénéficier d'une aide des Caisses Desjardins, totalisant 439 000 \$. Le défi démographique, les nouvelles règles de gouvernance, les exigences de productivité, et le développement durable sont quelques exemples des éléments qui nous ont amenés à lancer le Fonds C», a exposé M. Laflamme.

### Cinq volets

Le nouveau FondsC apporte une aide financière aux entrepreneurs et entreprises



**Carl Chaussé, de l'entreprise Brome-Éco, est l'un des récipiendaires du programme Fonds C Desjardins. On le voit ici en compagnie de Serge Laflamme, directeur du Centre financier aux entreprises Porte des Cantons-de-l'Est.**

membres en cinq volets: la création d'emploi (le moindre de 15 % de la masse salariale ou 4000 \$ par emploi créé), la relève (aide financière pour la formation de la relève, pouvant atteindre 10 500 \$), l'entrepreneuriat jeunesse (subvention jusqu'à 5000 \$ et/ou prêt sans intérêt jusqu'à 15 000 \$), l'innovation (25 % des coûts d'un projet innovant jusqu'à concurrence de 10 000 \$) et conserver les avoirs (50 % des coûts du projet de développement durable jusqu'à concurrence de 5000 \$).

Parmi les récipiendaires 2010 figurent Julie Robillard – Granby Centr'Art et Jean-Pierre Vilanova - Entreprise Affut-Mill (volet Création d'emploi), Carl Chaussé – Brome Éco et Hélène Beaumont – Vers un Avenir Vert (volet Conserver les avoirs) et Lyse-Anne-Roy – Dr Patch (Innovation) ainsi que Martin et Francis Pelletier- Artopex (Continuer la relève).